Le Rôle de l'Assurance contre les Accidents et l'Incendie dans les Systèmes de Gestion des Catastrophes

Takashi Onoda

Président, The Marine & Fire Insurance Association of Japan

1. Fréquente Occurrence des Catastrophes Naturelles

Le monde a récemment été témoin de beaucoup de catastrophes naturelles de grande envergure. Au Japon de fréquentes catastrophes telles que les tempêtes et les inondations causées par les ouragans, les remblaiements de terre et les éruptions volcaniques sont devenues des problèmes importants de gestion pour les entreprises d'assurance contre les accidents et l'incendie. En Septembre 1991 Mireille (ouragan n.19), un ouragan très fort, est passé à travers les îles japonaises en une seule journée. La tempête et la montée des marées qui l'avaient accompagné avaient entraîné la mort de 62 personnes, la destruction de 700.000 maisons, le tout évalué à 600 milliards de Yen (ou à peu près 4,5 milliards de dollars américains). L'année dernière, de Juillet à Septembre, des typhons et de fortes pluies continuelles ont provoqué le débordement de petites et moyennes rivières et des éboulements de terre qui ont tué plus de 130 personnes. En plus, plusieurs tremblements de terre ont eu lieu au Japon l'année dernière. Plus particulièrement un tremblement de terre dans la partie sud de Hokkaido en Juillet de l'année passée est devenu l'une de plus grandes catastrophes naturelles de ce pays: plus de 230 personnes ont trouvé la mort ou ont été portées disparues à la suite d'énormes montées des marées et des incendies.

Il est important de noter que, similairement aux situations d'autres pays, les genres des dommages à la suite de catastrophes naturelles ont non seulement beaucoup changé mais qu'ils se sont aussi diversifiés certainement à cause de l'avancée de l'urbanisation et des changements dans l'utilisation des sols. Le phénomène de l'urbanisation a entraîné la concentration des avoirs, de ce fait augmentant d'année en année la valeur des pertes.

A cause du fait que nos villes modernes sont supportées par ce qui est appelé les "life line systems" tels que l'électricité, les communications, le transport, etc., l'occurrence des catastrophes naturelles qui parfois entraîne l'arrêt de ces systèmes a un large impact au détriment des activités sociales et économiques.

2. Le Rôle et les Problèmes de l'Assurance contre les Accidents et l'Incendie

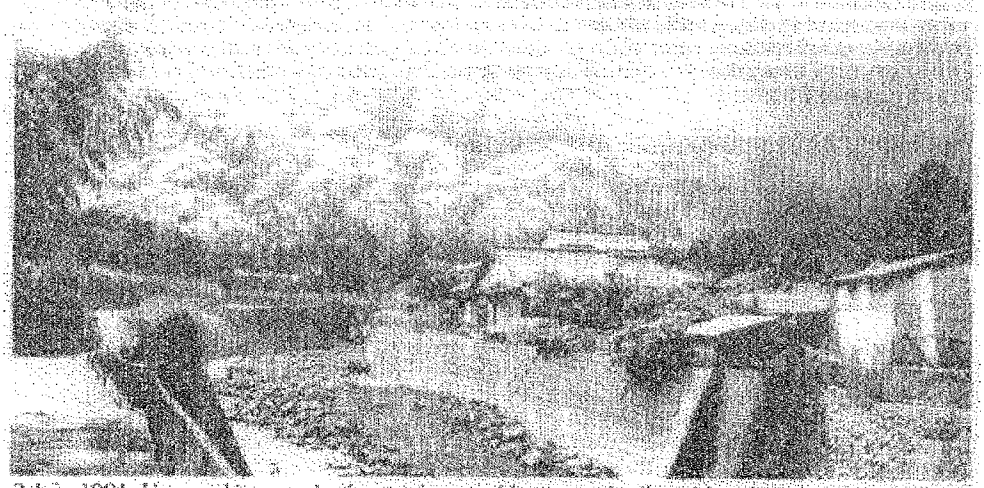

3 Juin 1991. Une coulée pyroclastique qui a causé la mort et la disparition de beaucoup de personnes; eruption du volcan Unzen. (Photo fournie par Mainichi Shinbun)

Récentes catastrophes naturelles de grande envergure.

SWISS RE./SIGMA

year/month	name	region	total loss paid
1990. 1	Windstorm Daria	Europe	US$ 4,600 m
2	Windstorm Vivian	Europe	US$ 3,200 m
1991. 1	Winter Storm Undine	Europe	US$ 480 m
2 ~	Unzen Volcanic Eruption	JAPAN	-
8	Hurricane Bob	North America	US$ 620 m
9	Typhoon Kinna	JAPAN	US$ 272 m
9	Typhoon Mireille	JAPAN	US$ 5,200 m
10	Oakland Bush Fires	North America	US$ 1,200 m
1992. 8	Hurricane Andrew	North America	US$ 15,500 m
9	Hurricane Iniki	North America	US$ 1,600 m
1993. 1	Kushiro-Oki Earthquake	JAPAN	US$ 9 m
3	Blizzard	North America	US$ 1,800 m
7	Hokkaido Nansei-Oki Earthquake	JAPAN	US$ 5 m
7 ~ 9	Concentrated heavy rain / Typhoon	JAPAN	US$ 1,309 m
1994. 1	Northridge Earthquake	North America	US$ 4,000 m

Le rôle fondamental de l'assurance contre les accidents et l'incendie est de supporter une vie stable et le développement d'une industrie solidement établie en fournissant une couverture adéquate des risques encourus par les détenteurs des polices d'assurance et en effectuant de manière expéditive les paiements des montants dus quand des catastrophes ou des accidents ont lieu. Cependant quand nous considérons le rôle de l'assurance contre les accidents et l'incendie du point de vue de la gestion des catastrophes il nous faut noter les problèmes ci-après:

Accroissement des couvertures et Stabilisation des primes

Le premier problème que j'aimerais discuter concerne l'accroissement des couvertures et la stabilisation des taux des primes d'assurance. Similairement aux compagnies d'assurance dans d'autres pays l'industrie japonaise d'assurance a au cours des dernières années fait de grands efforts pour accroître la couverture pour l'assurance contre les effets dévastateurs des tempêtes, inondations et tremblements de terre de manière à mieux satisfaire les besoins des assurés. Cependant ces changements de concert avec la fréquence des catastrophes naturelles ont rapidement accru le montant des paiements dus pour couvrir les pertes.

Comparés aux paiements effectués sur d'autres types de pertes, ceux dus pour couvrir les pertes relatives aux catastrophes naturelles sont difficiles à manier, ce qui rend la disponibilité des statistiques à long terme essentielle; ainsi il devient extrêmement difficile de calculer la prime naturelle de l'assurance contre les catastrophes. Le résultat de cette situation c'est que dans certains pays l'on a observé des cas de fluctuation des primes et de rejet des souscriptions. Par conséquent la capacité à maintenir une balance appropriée entre les couvertures et les taux des primes dans le cas de l'assurance contre les catastrophes naturelles est devenu un problème courant au sein des compagnies d'assurance àtravers le monde.

Situation Actuelle du Marché de Réassurance

Le deuxième problème que j'aimerais soulever concerne la réassurance. Alors que nous entamions les années 1990 le marché mondial de réassurance a souffert d'une insuffisance des souscriptions et d'une augmentation des primes de réassurance. Cette tendance était spécialement remarquable après les tempêtes Mireille en 1991 et Andrew en 1992 quand beaucoup de compagnies d'assurance et de réassurance avaient déclaré faillite ou avaient suspendu les souscriptions avec pour conséquence que le marché mondial de réassurance s'était retrouvé dans une situation sans précédent caractérisée par l'insuffisance des souscriptions. Et alors que l'émergence de nouveaux assureurs dans des endroits tels que les Bermudes en 1993 et 1994 a entraîné un allègement de cette tendance plutôt conservatrice les primes sont elles restées à un niveau élevé.

Lloyd's n'a pas fait exception. En effet Lloyd's a de manière continue déclaré des pertes entre les années fiscales 1988 et 1990 et il est aussi prévu que cette entreprise sera dans le rouge pour l'année fiscale 1991. Pour résoudre ce problème Lyoyd's a entrepris en Janvier dernier l'exécution d'un plan qui permet la participation des entreprises, l'abolition partielle du système de reponsabilité illimitée, etc. Bien que ces réformes ont contribué à une augmentation des souscriptions pour la première fois en trois ans, l'environnement autour du marché de réassurance demeure sévère. Par conséquent nous sommes pour le moment en train d'observer les tendances actuelles et futures avec un grand intérêt.

Par ailleurs il faut signaler que les systèmes gouvernementaux de réassurance pour l'assurance contre les tremblements de terre qui couvrent les maisons et les biens ménagers ont été créés en 1966 avec pour objectif de maintenir stable la capacité de souscription.

Capacité du marché Llyod's.

Year	1988	1989	1990	1991	1992	1993	1994
Number of Name	32,433	31,329	28,770	26,539	22,259	19,537	18,022
Number of Syndicate	376	401	404	354	279	228	179
Capacity (£ Billion)	11.02	10.96	11.07	11.38	10.05	8.8	10.9

Améliorer la Solvabilité

Le troisième problème que j'aimerais aborder concerne l'amélioration de la solvabilité. La mission d'une compagnie d'assurance contre les accidents et l'incendie est de payer sans délai l'équivalent des pertes causées par une catastrophe naturelle chaque fois qu'elle a lieu. Etant préparées contre les catastrophes naturelles les compagnies japonaises d'assurance contre les accidents et l'incendie ont un système spécial appelé Réserves pour Pertes Catastrophiques. Une proportion donnée des primes est chaque année conservée comme Réserve pour Pertes Catastrophiques. Quand le taux de perte dépasse un certain niveau au cours d'une année donnée le montant en excédent est retiré de cette réserve. Pour permettre aux compagnies japonaises d'assurance contre les accidents et l'incendie de stabiliser leur gestion et de maintenir leur crédibilité en

Evolution des réserves pour pertes catastrophiques.

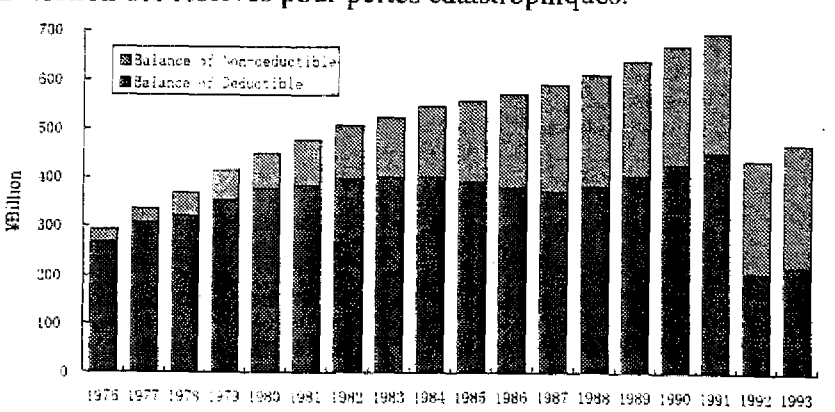

Réserves pour les assurances maritimes et les assurances contre l'incendie (assurances contre les tremblements de terre exclues).

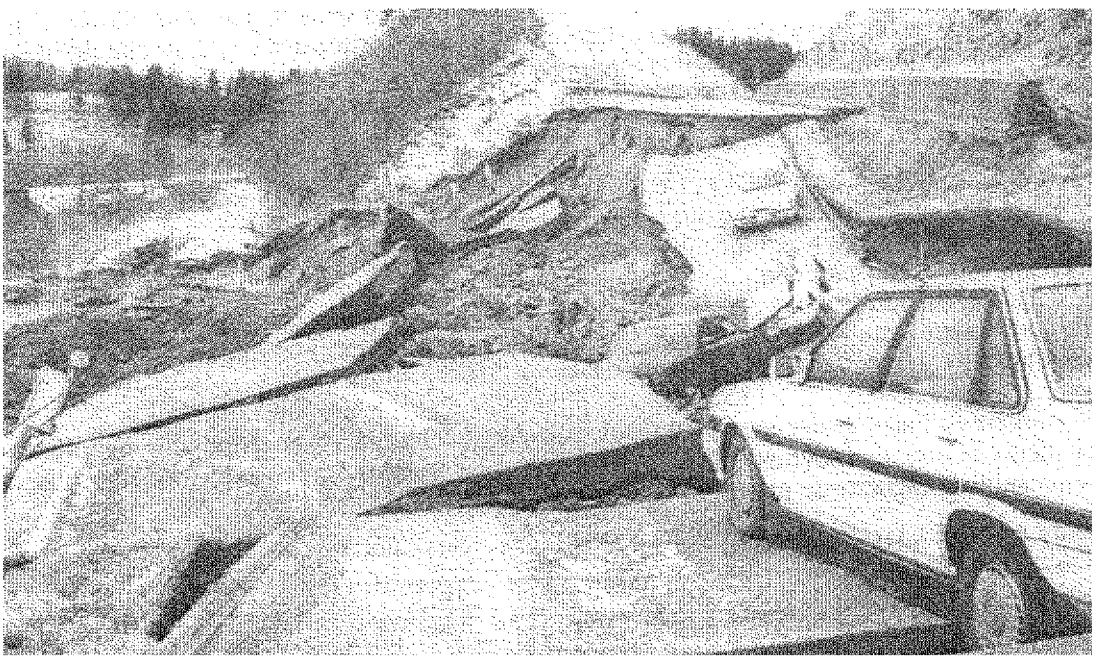

16 Janvier 1993: Véhicules sur une autoroute nationale détruite, tremblement de terre de Kushiro-Oki. (Photo fournie par Mainichi Shinbun)

EXEMPLES DES ETUDES ET RECHERCHE

1. Typhoon damages on industrial facilities
2. Effect of global warming on natural disasters in Japan
3. Effect of acid rain on building fatigue, equipments automobiles, etc.
4. Fire damages of high-rise buildings
5. Loss prevention measures for underground facilities
6. Effectiveness and availability of household fire extinguishing facilities
7. Effectiveness of seat belts
8. Traffic safety measures for by aged people
9. Traffic safety measures for young drivers
10. Overseas laws and regulations on safety and loss prevention

procédant au paiement des montants dus de manière fiable, ce qui est leur objectif le plus important, la Réserve pour Pertes Catastrophiques est un systeme indispensable. Par exemple pour le paiement des pertes causées par Mireille, l'industrie japonaise d'assurance contre les accidents et l'incendie a au total transféré 290 milliards de Yen (plus de 2 milliards de dollars américains) à partir de ces réserves et ainsi réussi à minimiser les pertes opérationnelles de cette année.

Efforts pour la Protection contre les Désastres

Le quatrième problème que j'aimerais souligner concerne la protection contre les désastres. L'industrie japonaise d'assurance contre les accidents et l'incendie est en train de réaliser des études fondamentales et des

travaux de recherche concernant les risques posés par plusieurs types de désastre tels que l'incendie, les accidents de circulation et les catastrophes naturelles, et de cette manière elle est engagée dans la promotion des mesures de protection contre les catastrophes. En ce qui concerne les désastres naturels plus particulièrement, nous sommes engagés dans la recherche des dommages causés par les tempêtes, l'impact du réchauffement global sur les catastrophes naturelles, et les problèmes liés à la pluie acide. Bien que nous ne sommes que dans les premières étapes de ces programmes, nous espérons que nous serons en mesure de poursuivre nos efforts dans ce domaine. Nous avons des plans pour étendre nos recherches vers l'étude des moyens de protection contre les pertes causées par les désastres et les moyens d'évaluation des risques relatifs aux nouvelles constructions telles que les centres commerciaux souterrains et les gratte-ciel qui n'ont pas encore été affectées par des catastrophes à grande échelle.

3. Trois Propositions

Sur base des conditions actuelles telles que présentées ci-dessus et Des problèmes auxquels l'industrie d'assurance contre les accidents et l'incendie doit faire face en ce qui concerne les désastres naturels, je voudrais faire les trois propositions ci-après:

Stabilisation du marché de réassurance et établissement ou amélioration des systèmes gouvernementaux de réassurance

Ma première proposition concerne la stabilisation du marché de réassurance et l'établissement ou l'amélioration des systèmes gouvernementaux de réassurance. Ainsi que je l'ai dit plus haut, il est malheureux de constater qu'actuellement le marché mondial de réassurance n'est pas complètement stable. En vue de maintenir une capacité stable et continue des souscriptions sur le marché de réassurance nous devons faire de grands efforts par exemple en stabilisant les primes. Bien que des systèmes gouvernementaux de réassurance en ce qui concerne les désastres naturels existent au Japon, aux Etats-Unis, en France, etc. je voudrais proposer que de tels systèmes soient établis dans beaucoup d'autres pays ou là où ils existent déjà qu'ils soient améliorés de manière àmaintenir une plus large capacité de souscription.

Etablissement des systèmes de réserves pour pertes catastrophiques dans d'autres pays

Ma deuxième proposition est d'établir un système de Réserves pour Pertes Catastrophiques dans les pays qui ne disposent pas d'un tel système pour le moment. Ainsi que je l'ai mentionné plus haut, les réserves pour pertes catastrophiques jouent un rôle extrêmement efficace en ce qui concerne les désastres naturels. Pendant que nous prenons l'engagement de faire des efforts additionnels pour améliorer ce système au Japon je voudrais suggérer que des systèmes similaires soient établis dans d'autres pays et que des préférences fiscales soient introduites pour les soutenir.

Echange mutuel des informations sur les désastres

Ma troisième proposition consiste en l'échange mutuel des informations sur les désastres. Même si chaque compagnie d'assurance contre les accidents et l'incendie dans le monde dispose d'une énorme quantité d'information et de données sur les désastres naturels, informations accumulées tout au long d'expériences variées dans le domaine de désastres naturels je pense que nous devrions promouvoir les études et les recherches concernant les risques dus aux désastres en utilisant les données de grande valeur dont dispose chaque pays. En vue de promouvoir et de supporter ces efforts je voudrais aussi recommander que soient renforcés les échanges d'information sous forme d'études et recherches conjointes et sous forme d'échange de personnel entre les compagnies d'assurance et de chercheurs de différents pays. Ces échanges seraient sans aucun doute utiles et efficaces pour la communauté internationale tout entière.

4. Conclusion

Bien que nous ne pouvons pas complètement éviter les catastrophes naturelles nous pouvons toutefois faire de notre mieux pour réduire autant que possible l'ampleur des pertes que celles-ci causent. Poursuivons nos efforts pour réaliser "Un Monde Plus Sûr pour le Vingt-Unième Siècle" dans l'esprit de coopération mutuelle entre gouvernements, industries et secteurs académiques de tous les pays du monde